

*COMMUNE NOUVELLE PORTE DU RIED  
REGROUPANT HOLTZWIHR ET RIEDWIHR*

|  |
|--|
| <p>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL<br/>DE LA COMMUNE PORTE DU RIED DE LA SEANCE<br/>DU 25 MARS 2024</p> |
|--|

*Sous la présidence de M. DURR Christian, Maire de la Commune Nouvelle  
Porte du Ried*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

Membres présents : Mmes et MM. BAUMANN Carine, BILLE Christian, BURDLOFF Thania, DUCHENE Alexandre, DURR Christian, FLEITH Jean-Louis, GARNCARZ Sylvie, GEISS Stéphan, GOULOUZELLE Edith, HAUMESSER Marie, HAZOUME Jean-François, JAEGLI Quentin, JAEGLI Jean-Claude, MEYER Laurence, SCHILLINGER Michèle, SPEICHER Robert, VOGEL Maïté.

Membres absents excusés et ayant donné procuration :  
DEMANINS Patrick donne procuration à DURR Christian  
HAUMESSER Claire donne procuration à JAEGLI Jean-Claude  
MARTINEZ Sylvia donne procuration à SPEICHER Robert  
OHLMANN Grégory donne procuration à GOULOUZELLE Edith  
SCHOTT Isabelle donne procuration à MEYER Laurence  
SCHWARTZ Karine donne procuration à BAUMANN Carine

Membre absent excusé : /

Secrétaire de séance : Mme Christelle PARMENTIER

M. le Maire propose de modifier l'ordre du jour comme suit :

- ajout d'un point :
  - Désignation de l'estimateur des dégâts causés par le gibier autre que le sanglier sur le ban de Porte du Ried.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la modification de l'ordre du jour.

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 février 2024 ;
2. Urbanisme ;
3. Approbation du compte administratif et de gestion 2023 et affectation du résultat ;
4. Vote des taux d'imposition ;
5. Vote des subventions ;
6. Demandes de subventions exceptionnelles ;
7. Création des emplois saisonniers ;
8. Adoption du budget primitif 2024 ;
9. Approbation du compte administratif et de gestion 2023 du budget annexe - Lotissement Oberfeld - Riedwihr ;
10. Adoption du budget annexe primitif 2024 - Lotissement Oberfeld - Riedwihr ;
11. Désignation de l'estimateur des dégâts causés par le gibier autre que le sanglier sur le ban de Porte du Ried ;
12. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux ;
13. Divers.

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 février 2024

Le procès-verbal, transmis par courriel à tous les membres, est commenté par M. le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

### 2. Urbanisme

#### ANCIENS DOSSIERS DE PERMIS ET DECLARATIONS

- Arrêté N°003/2024 accordant un Permis de Construire par M. Alain REBERT au 18 rue du Général de Gaulle HOLTZWHR
- Arrêté N°0004/2024 de refus de Permis de Construire (PC 068 143 21 A 0010) par M. Rémi PEYRONNET et Mme Karine WAINER au 7 rue Audie Murphy HOLTZWHR
- Arrêté N°0005/2024 de retrait de Permis de Construire (PC 068 143 21 A 0006) par SCCV la Laiterie sur un terrain au 15 rue Principale HOLTZWHR
- Arrêté N°0008/2024 de retrait de Déclaration Préalable (DP 068 143 21 A 0059) par SCCV la Laiterie sur un terrain au 15 rue Principale HOLTZWHR
- Arrêté N°006/2024 accordant un Permis de Construire (PC 068 143 23 A 0006) par S.C.E.A LOBERGER au 9A route de Wihr en Plaine HOLTZWHR

## NOUVEAUX DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. Hakan ZIK - LAZ IMMO (PC 068 143 24 A 0001) - 8 rue du Général de Gaulle HOLTZWIHR  
Motif : Création de 5 logements dans d'anciennes granges  
Zone UB  
En cours d'étude par le Service Instructeur

## NOUVELLES DECLARATIONS PREALABLES

- Mme Sylvie HERZOG (DP 143 24 A 0008) 8 rue du Logelbach HOLTZWIHR  
Motif : Rehausse d'un muret de clôture (1 m d'agglomération et 0,30 m d'un panneau en aluminium) et pose d'un panneau en aluminium sur le portail  
Zone Ub  
Avis favorable
- M. Lionel WOLF (DP 068 143 24 A 0009) 2 rue Audie Murphy HOLTZWIHR  
Motif : Création d'une piscine semi-enterrée en bois de dimensions 5,55 m sur 3 m (hauteur de 1,40 m dont 0,60 m dépassant du sol)  
Zone Ub  
Avis favorable
- M. Jonathan GUEDES (DP 068 143 24 A 0010) 3 rue de la Haute Marne HOLTZWIHR  
Motif : Installation d'une pergola bioclimatique de 18m<sup>2</sup>  
Zone Ub  
Avis favorable
- M. Xavier HAYES (DP 068 143 24 A 0011) 7 rue de l'Eglise HOLTZWIHR  
Motif : Ravalement de façade en rouge + isolation  
Remplacement de la porte de garage par une baie vitrée  
Transformation du garage en pièce à vivre  
Zone Ub  
Avis favorable
- M. Sébastien BINTZ (DP 068 143 24 A 0012) 7 rue de Houssen HOLTZWIHR  
Motif : Changement de la couleur du crépi (régularisation)  
Zone Ub  
Avis favorable
- ADOR Sarl Géomètre (DP 068 143 24 B 0001) 2 rue de la Blind RIEDWIHR  
Motif : Division en vue de construire  
Zone Urbanisée du RNU  
En cours d'étude par le Service Instructeur

## CERTIFICATS D'URBANISME

- Cua 068 143 23 A 1003 de Me Joanne ALBRECHT pour le 8 rue du Général de Gaulle HOLTZWHR

## DROIT DE PREEMPTION URBAIN

M. le Maire ne donne pas suite aux droits de préemption suivants à :

- Me Joanne ALBRECHT pour le 8 rue du Général de Gaulle HOLTZWHR

3. Approbation du compte administratif et de gestion 2023 et affectation du résultat

## A) Approbation du compte administratif 2023

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'arrêté des comptes,

Vu la délibération du 30 mars 2023 relative au Budget Primitif 2023,

Vu la présentation détaillée du Compte Administratif par le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- approuve le compte administratif 2023 arrêté comme suit :

|                                    |  | DEPENSES     | RECETTES     | RESULTATS    |
|------------------------------------|--|--------------|--------------|--------------|
| REALISATIONS<br>DE L'EXERCICE 2023 | Section de fonctionnement              | 1 270 266,66 | 1 496 540,20 | 226 273,54   |
|                                    | Section d'investissement               | 989 506,39   | 918 765,15   | -70 741,24   |
|                                    |  | +            | +            |              |
| REPORTS<br>DE L'EXERCICE 2022      | Report en section de<br>fonctionnement |              | 893 410,89   |              |
|                                    | Report en section<br>d'investissement  | 217 177,50   |              |              |
|                                    |  | =            | =            |              |
|                                    | <b>TOTAL (réalisations + reports)</b>  | 2 476 950,55 | 3 308 716,24 |              |
| RESULTAT CUMULE                    | Section de fonctionnement              | 1 270 266,66 | 2 389 951,09 | 1 119 684,43 |
|                                    | Section d'investissement               | 1 206 683,89 | 918 765,15   | -287 918,74  |
|                                    | <b>TOTAL CUMULE</b>                    | 2 476 950,55 | 3 308 716,24 | 831 765,69   |

Soit un excédent global définitif de clôture de **831 765.69 €**

Le Maire se retire au moment du vote, n'y prenant pas part.

#### **B) Approbation du compte de gestion 2023**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

**Le Conseil Municipal,**

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023
- Statuant sur l'exécution de budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### **C) Affectation du résultat 2023**

**Le Conseil Municipal,**

Vu la présentation du compte administratif de la commune,

Vu les résultats de clôture 2023 de la commune :

- Soit un résultat global de fonctionnement de 1 119 684.43 €
- Soit un résultat global d'investissement de - 287 918.74 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter, dans le budget primitif 2024, le résultat de fonctionnement comme suit :

- 831 765.69 € au compte 002 (recettes de fonctionnement)
- 287 918.74 € au compte 1068 (recettes d'investissement) pour couvrir le besoin de financement.

#### **4. Vote des taux d'imposition**

**Le Conseil Municipal,**

Vu la présentation détaillée de l'état d'imposition des taxes directes locales pour 2024, par le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- fixe pour la commune « Porte du Ried », les taux de la fiscalité directe comme suit :

|  | Taux 2023<br>(pour mémoire) | Taux 2024 |
|--|-----------------------------|-----------|
| Taxe d'habitation                                  | 10,87 %                     | 10,87 %   |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)      | 24,23 %                     | 24,23 %   |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) | 62,26 %                     | 62,26 %   |

M. le Maire précise que les taux demeurent identiques à ceux de l'année précédente, malgré les perspectives d'évolution très défavorable du prix de l'énergie (gaz, électricité, essence) et de l'inflation annoncée pour 2024.

#### 5. Vote des subventions

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Vote le montant des subventions octroyées en 2024 comme suit :

| ASSOCIATIONS COMMUNALES   | BP 2024            |          |
|---|--------------------|----------|
| Porte du Ried Nature  | 200,00 €           |          |
| Convention Porte du Ried Nature (travaux communaux et interventions pédagogiques dans les écoles) | 2 000,00 €         |          |
| Amicale de la Chorale Sainte Cécile de Holtzwihr  | 200,00 €           |          |
| Amicale des Anciens Combattants de Holtzwihr  | 200,00 €           |          |
| Amicale des Donneurs de Sang de Holtzwihr   | 200,00 €           |          |
| Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Holtzwihr   | 200,00 €           |          |
| Amicale USEP  | 1 400,00 €         |          |
| Les Amis de la Belle Epoque   | 200,00 €           |          |
| Arboriculteurs du Ried Brun   | 200,00 €           |          |
| Association de Gymnastique Volontaire   | 200,00 €           |          |
| Au plaisir de lire  | 200,00 €           |          |
| Aruzasu Karaté  | 200,00 €           |          |
| Chorale Sainte Cécile de Holtzwihr  | 200,00 €           |          |
| Comité des Fêtes  | 200,00 €           |          |
| Groupe folklorique Heloldo Wilaria  | 200,00 €           |          |
| Holtzwihr Tennis de Table   | 200,00 €           |          |
| Moto-Club La Bastille   | 200,00 €           |          |
| AFDM  | 200,00 €           |          |
| Conseil de Fabrique de Holtzwihr  | 200,00 €           |          |
| Racing HW 96 "J.L. SPORTIFS"  | 1 200,00 €         |          |
| Racing HW 96  | 200,00 €           |          |
| Association des Producteurs Fermiers  | 200,00 €           |          |
| Sucrés C'Allez  | 200,00 €           |          |
| Atouts Bout'chou  | 200,00 €           |          |
| Murakoze Neza   | 200,00 €           |          |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers de Riedwihr  | 200,00 €           |          |
| Association Croclivres  | 200,00 €           |          |
| Chorale Sainte Cécile de Riedwihr   | 200,00 €           |          |
| Les Comédiens du Ried   | 200,00 €           |          |
| Conseil de Fabrique de Riedwihr   | 200,00 €           |          |
| Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jepsheim   | 200,00 €           |          |
| Anciens Combattants U.N.C. Riedwihr-Wickerschwih  | 200,00 €           |          |
| Comité de Jumelage  | 200,00 €           | 200,00 € |
| Association Le Nid  | 200,00 €           |          |
| Les Amis du sentier des mémoires  | 200,00 €           |          |
| <b>AUTRES ETABLISSEMENTS</b>  |                    |          |
| Agimapak  | 1 800,00 €         |          |
| G.A.S.  | 600,00 €           |          |
| Société d'Histoire Hardt et Ried  | 50,00 €            |          |
| C.C.A.S.  | 1 000,00 €         |          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>14 650,00 €</b> |          |
| <b>SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES</b>  | <b>5 350,00 €</b>  |          |
| <b>TOTAL article 6574</b>   | <b>20 000,00 €</b> |          |

- Précise que
  - o L'état des subventions est annexé au budget primitif
  - o Le crédit correspondant est inscrit au budget primitif 2024 à l'article 6574
  - o Chaque Conseiller Municipal, président d'une association n'a pas pris part au vote de la subvention attribuée à son association
  - o Les versements seront liés à la transmission au préalable au secrétariat de mairie du rapport moral et financier de l'association établi suite à l'Assemblée Générale de l'association.
- Vote le montant des subventions octroyées aux Associations Foncières de Holtzwihr et Riedwihr en 2024 comme suit :

| NOMS DES ASSOCIATIONS             | BP 2024           |
|-----------------------------------|-------------------|
| ASSOCIATION FONCIERE DE HOLTZWIHR | 1 000,00 €        |
| ASSOCIATION FONCIERE DE RIEDWIHR  | 500,00 €          |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>1 500,00 €</b> |

- Précise que
  - o Le crédit correspondant est inscrit au budget primitif 2024 à l'article 65737.

## 6. Demandes de subventions exceptionnelles

- Versement d'une subvention exceptionnelle pour le Comité des Fêtes

Vu la demande du 12 février 2024 du Comité des Fêtes sollicitant une subvention exceptionnelle d'un montant de 704 € correspondant au montant de la location de l'Espace Ried Brun les 16 et 17 novembre 2024,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**Accorde** une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes d'un montant de 704 €.

- Versement d'une subvention exceptionnelle pour le groupe sportif Aruzasu

Vu la demande du 5 février 2024 du groupe sportif Aruzasu sollicitant une subvention exceptionnelle pour soutenir les coûts liés à l'organisation logistique et à la venue de Franck ROPERS lors du prochain stage prévu du 29 au 31 mars 2024,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**Ajourne** ce point par manque de précisions.

### **7. Création des emplois saisonniers**

À l'instar des années précédentes, la Commune fait appel à des agents saisonniers durant l'été pour renforcer le service technique. Il s'agit de suppléer les absences pour congé du personnel titulaire afin d'assurer la continuité du service tout en offrant à des jeunes une expérience dans le monde du travail.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Décide de créer un poste d'adjoint technique saisonnier pour l'entretien des espaces verts au mois de juin,
- Décide de créer un poste d'adjoint technique saisonnier pour l'entretien des espaces verts au mois de juillet,
- Décide de créer un poste d'adjoint technique saisonnier pour l'entretien des espaces verts au mois d'août,
- Précise que la rémunération sera fixée au 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1 (IB 367 - IM 366).

### **8. Adoption du budget primitif 2024**

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux budgets et comptes,

Vu la présentation détaillée, par le Maire, du Budget Primitif 2024 voté par chapitres budgétaires,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Approuve le budget primitif 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :
  - 2 264 323.03 € pour la section de fonctionnement
  - 1 165 570.57 € pour la section d'investissement

|                                  |                                       | DEPENSES     | RECETTES     |
|----------------------------------|---------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Section de fonctionnement</b> | <b>BP 2024</b>                        | 2 264 323,03 | 1 432 557,34 |
|                                  | <b>Reports de l'exercice 2022</b>     |              | 831 765,69   |
|                                  | <b>TOTAL (réalisations + reports)</b> | 2 264 323,03 | 2 264 323,03 |
| <b>Section d'investissement</b>  | <b>BP 2023</b>                        | 877 651,83   | 1 165 570,57 |
|                                  | <b>Reports de l'exercice 2023</b>     | 287 918,74   |              |
|                                  | <b>TOTAL (réalisations + reports)</b> | 1 165 570,57 | 1 165 570,57 |

9. Approbation du compte administratif et de gestion 2023 du budget annexe - Lotissement Oberfeld - Riedwihl

A) Approbation du compte administratif 2023 du budget annexe - Lotissement Oberfeld - Riedwihl

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'arrêté des comptes,

Vu la délibération du 30 mars 2023 relative au Budget Primitif 2023,

Vu la présentation détaillée du Compte Administratif par le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- approuve le compte administratif 2023 arrêté comme suit :

|  |  | DEPENSES            | RECETTES            | RESULTAS          |
|--|--|---------------------|---------------------|-------------------|
| <b>REALISATIONS<br/>DE L'EXERCICE 2023</b> | <b>Section de fonctionnement</b>               | 1 263 576,10        | 308 260,86          | -955 315,24       |
|  | <b>Section d'investissement</b>                | 472 955,79          | 980 331,37          | 507 375,58        |
| <b>REPORTS<br/>DE L'EXERCICE 2022</b>      | <b>Report en section de<br/>fonctionnement</b> |                     | 1 462 330,24        |                   |
|  | <b>Report en section<br/>d'investissement</b>  | 507 375,58          |                     |                   |
| <b>RESULTAT CUMULE</b>                     | <b>Section de fonctionnement</b>               | 1 263 576,10        | 1 770 591,10        | 507 015,00        |
|  | <b>Section d'investissement</b>                | 980 331,37          | 980 331,37          | 0,00              |
|  | <b>TOTAL CUMULE</b>                            | <b>2 243 907,47</b> | <b>2 750 922,47</b> | <b>507 015,00</b> |

Soit un excédent global définitif de clôture de 507 015 €.

Le Maire se retire au moment du vote, n'y prenant pas part.

#### B) Approbation du compte de gestion 2023 - Lotissement Oberfeld - Riedwihr

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Le Conseil Municipal,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023
- Statuant sur l'exécution de budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### 10. Adoption du budget annexe primitif 2024 - Lotissement Oberfeld - Riedwihr

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux budgets et comptes,

Vu la présentation détaillée, par le Maire, du Budget Primitif 2024 voté par chapitres budgétaires,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Approuve le budget primitif 2024
  - o Qui présente un équilibre en recettes d'un montant de **538 474,34 €** pour la section de fonctionnement

|                                  |                                       | DEPENSES   | RECETTES   |
|----------------------------------|---------------------------------------|------------|------------|
| <b>Section de fonctionnement</b> | <b>BP 2024</b>                        | 538 474,34 | 31 459,34  |
|                                  | <b>Reports de l'exercice 2023</b>     | 0,00       | 507 015,00 |
|                                  | <b>TOTAL (réalisations + reports)</b> | 538 474,34 | 538 474,34 |
| <b>Section d'investissement</b>  | <b>BP 2024</b>                        | 0,00       | 0,00       |
|                                  | <b>Reports de l'exercice 2023</b>     | 0,00       | 0,00       |
|                                  | <b>TOTAL (réalisations + reports)</b> | 0,00       | 0,00       |

#### 11. Désignation de l'estimateur des dégâts causés par le gibier autre que le sanglier sur le ban de Porte du Ried

Vu l'article R. 429-8 du Code de l'environnement, qui impose aux collectivités de nommer, après accord des locataires de chasse, un estimateur chargé d'évaluer les dégâts causés aux cultures par le gibier autre que le sanglier ;

Vu le cahier des charges des chasses communales pour la période 2024 - 2033 ;

Considérant la nécessité de procéder à la désignation d'un estimateur de dégâts de gibier autre que sanglier sur le territoire communal ;

Ayant entendu les explications données par Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**Approuve** la nomination de M. Joseph KOEHLI, candidat, en qualité d'estimateur des dégâts causés aux cultures par le gibier autre que le sanglier sur le ban communal de Porte du Ried,

**Prend acte** que cette nomination vaut pour la durée du bail en cours et que la désignation formelle relève d'un arrêté municipal à intervenir.

## 12. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

### - Compte-rendu de la réunion du Syndicat Pôle Ried Brun du mardi 19 mars 2024

Le compte administratif 2023 a été voté avec un résultat financier positif de 127K€. Les recettes de l'animation culturelle et de l'Anim'jeunes étaient en belle progression par rapport au budgété et l'achat d'une nouvelle sono pour l'Espace Ried Brun a pu être décidé.

Pour 2024, des augmentations de charges très importantes sont prévues en raison des nouveaux contrats énergétiques (l'électricité passera de 18K€ à 30 K€ et le gaz de 39K€ à 54K€) et de la hausse de la subvention accordée à l'association La Jeunesse du Ried Brun en charge du périscolaire (350K€ soit une augmentation de +50K€).

Nous concernant plus précisément, des subventions de 3 000 € pour l'amicale USEP de l'école de Porte du Ried et de 9 000 € pour les actions pédagogiques de nos collégiens de Fortschwihr ont également été votées pour 2024. Des travaux sont également prévus sur le parking pour faciliter l'accès des bus des collégiens.

La contribution de la Commune de Porte du Ried au fonctionnement du Syndicat Pôle Ried Brun s'élèvera en 2024 à 330 000 € dont 107 K€ qui iront au fonctionnement de la maternelle (ATSEM), 85K€ à celui du Périscolaire" les Kaferlas", 68K€ à l'Espace Ried Brun et 21K€ au fonctionnement du Collège Alice Mosnier de Fortschwihr....

Une matinée de travaux bénévoles est organisée par le Syndicat à l'arrière du collège et dans le gymnase le samedi 13 avril prochain : tous les Conseillers Municipaux peuvent s'inscrire à un atelier de travail pour le confort de nos collégiens.

### - Compte-rendu de la réunion du Syndicat Mixte de l'Ill du 15 mars 2024

Le programme des travaux usuels réalisés en 2023 et prévus en 2024 sur les trois sections est présenté et chiffré :

Enlèvement d'embâcles 100 K€

Fauchage de digues et passage de lamiers 50 K€

Etudes de dangers - études géotechniques sur les digues : 100 K€

Fauchage des bassins : 40 K€

A cela s'ajoutent ceux des chantiers : en tout 1 385 000 €

Le compte administratif est présenté et voté ; il livre un excédent global de 1 466 434 €.

La taxe Gemapi augmente de 5 %.

Le budget 2024 est présenté et voté :

En fonctionnement 2 548 100 € et en investissement 14 962 000 €, globalement 17 510 100 €.

L'assemblée délibère encore sur des questions telles que la fongibilité des crédits, la délégation de maîtrise d'ouvrage, avec RHA, convention de superposition avec la CeA (cas où la route fait digue), acquisitions foncières.

Pour faire barrage aux ruissellements on parle du projet d'hydraulique douce afin d'éviter les coulées de boues. Cela concerne surtout le Sundgau et les communes contribueront à hauteur de 40 %.

L'entretien des bassins de rétention du Sivom de Mulhouse fait l'objet d'une superposition d'affectation (gestion des vannes, des eaux pluviales qui se mélangent aux autres). L'entretien des bassins de rétention autres est repris par le Syndicat de l'Ill.

La ville de Vieux Ferrette est candidate et demande l'adhésion au Syndicat.

Un constat s'impose : c'est sur la première section, c'est à dire de la source de l'Ill jusqu'à Mulhouse, cet espace vallonné, que les chantiers sont importants et nécessaires. Mulhouse bénéficie aussi d'aménagements conséquents qui seront tôt ou tard visibles et visitables par le public. Dans la plaine, après Mulhouse ce sont des chantiers de rectifications des berges, de soins aux digues, de recalibrage. Très souvent il faut du temps pour réaliser des ouvrages car sans maîtrise foncière préalable, c'est quasi impossible. Les berges du port de Colmar seront en chantier afin de mieux le protéger.

Une brochure rétrospective des travaux menés par les Syndicat de Rivières sur les 20 dernières années est distribuée : on la trouvera au présentoir de la mairie.

#### - **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Syndicat de Gestion du Parc à Grumes du 2 mars 2024**

L'Assemblée Générale s'est tenue samedi 2 mars à 11h dans le chalet de chasse riverain du Parc à Grumes. Après l'approbation du compte rendu de la réunion du 18 mars 2023, Jean-Louis Fleith a présenté, en tant de vétéran de l'assemblée, le compte administratif 2023 qui présente un solde positif de 31 711,52 €.

Ce solde est reporté à la section fonctionnement du budget 2024.

Puis le budget 2024 a été présenté et voté :

En investissement on reporte 1 800 € d'année en année, sans investir. Cependant, en fonctionnement, les recettes sont les produits de service, domaine et vente pour 35 000 € + dotations et participations 4 000 € + le report de 31 711 € = 70 711 €.

En dépenses : les services extérieurs 50 001 € + autres services extérieurs 19 100 € représentant les frais de gestion de l'ONF, estimés car indexés sur les ventes à venir : frais de débardage, transports, honoraires pour assistance technique + personnel 600 € + autre charge 10 € = 70 711 €.

Selon M. MECHIALI le bois se vend très bien en ce moment, surtout le frêne très demandé (à destination du Vietnam). Une visite du parc a permis de voir des beaux lots des diverses espèces. Il est rappelé aussi que suivant la nature des lots, certains gros lots restent en forêt et sont recherchés en forêt par l'acheteur afin d'éviter des transports inutiles.

- **Revue d'armes à la gendarmerie de Jepsheim le jeudi 21 mars 2024**

M. le Maire rend compte de cette réunion avec le chef d'escadron DAMEL et le lieutenant KUNTZ qui a permis de faire le bilan de la délinquance sur le territoire de la compagnie de Colmar. La délinquance générale a baissé de 9% en zone gendarmerie **grâce notamment à la vigilance des habitants qui hésitent de moins en moins à appeler le 17 en cas de comportement suspect**. Les cambriolages, vols avec effraction et atteintes aux personnes sont à la baisse, les violences au sein des familles restent stables et les infractions routières ont quant à elles augmenté.

Le projet de nouvelle gendarmerie à Horbourg-Wihr est en bonne voie.

- **Compte-rendu de la réunion SCOT du 20 mars 2024**

Le Compte Administratif du Syndicat Mixte pour l'exercice 2023 présente un résultat total de l'exercice 2023 de 102 268,34 € qui se décompose en un résultat d'investissement de 10 163,63 € et un résultat de fonctionnement de 92 104,71 €.

La contribution financière des intercommunalités membres au budget primitif 2024 a été fixée à 0,48 € par habitant et par hectare au lieu de 0,41 € en 2023. Cette augmentation a pour but de pouvoir réaliser les premiers travaux de la révision du SCoT qui ont débuté depuis le début de l'année 2024.

Elle est conforme à la délibération n°9/2023 et aux propositions du débat d'orientation budgétaire qui proposait de fixer la cotisation 2024 dans une fourchette de 0,46 à 0,51 €/habitants et par hectare.

Un avis favorable a été donné à la modification n°1 du PLU de la commune de Sundhoffen.

Points divers : Liste des ateliers de travail pour préparer le futur SCOT :

- Atelier thématique n°1 de la révision du SCoT sur la structuration du territoire (habitat, emploi, mobilité, commerce, équipements...), samedi 23 mars 2024 de 8h45 à 12h à la salle de la vigneraie, 3 rue de la vigneraie, 68920 Wettolsheim.
- Atelier thématique n°2 de la révision du SCoT sur l'adaptation du territoire (gestion de l'eau, du foncier, de la trame verte et bleue, de l'agriculture et de l'énergie...), samedi 6 avril 2024 de 8h45 à 12h à la salle Wihr, rue de Fortschwih, 68180 Horbourg-Wihr.
- Atelier thématique n°3 de la révision du SCoT sur la valorisation du territoire (patrimoine, tourisme, paysage, qualité de vie...), samedi 13 avril de 8h45 à 12 h à la salle de la Décapole du Koifhus, 29 Grand'Rue, 68000 Colmar.

### 13. Divers

#### - Journées citoyennes 2024

Deux journées citoyennes auront lieu en 2024 :

- **La matinée citoyenne dite "généraliste" du 25 mai 2024** dont la liste de tous les chantiers a été travaillée et affinée. La thématique de cette année est centrée sur les bâtiments communaux et leur entretien. Un nouvel atelier parents-enfants sera organisé par le Conseil Municipal des Jeunes. La liste des chantiers sera intégrée au prochain bulletin communal.
- **L'après-midi fleurissement qui aura lieu le 17 mai 2024.**

#### - **Projet SOVIA - Impasse de la digue à RIEDWIHR**

La commission urbanisme du 21 mars 2024 présidée par Mme Maité VOGEL, Adjointe au Maire en raison de l'absence de l'Adjoint urbanisme, a élaboré un tableau comparatif de plusieurs acheteurs potentiels des terrains communaux situés Impasse de la Digue à Riedwihl. Pour rappel, il s'agissait de soit :

- Vendre les parcelles à un particulier en l'état ;
- Vendre les parcelles à un promoteur en conservant la main sur l'aménagement du quartier ;
- Conserver les parcelles et y réaliser une opération communale (avec ou sans échange avec des voisins) ;
- Maintenir les parcelles en réserve foncière.

Suite à cette présentation, le Conseil Municipal décide à la majorité de 15 voix de conserver ces terrains en réserve foncière pour le futur.

#### - **Elsàssputz du 16 mars 2024**

M. le Maire remercie les 25 personnes qui ont participé à la journée Elsàssputz. Beaucoup de détritiques ont été ramassés.

#### - **Ecole Paul Frieß**

Mme Thania BURDLOFF, Conseillère Municipale en charge du dossier précise que les travaux de remplacement d'urgence de la toiture sont terminés et ceux de la déviation de gouttière pour détourner une partie de l'eau recueillie avec mise en place d'un drain se feront dans la semaine. M. le Maire lui adresse ses remerciements pour le bon travail réalisé.

- **Suivi des consommations énergétiques**

Un suivi très précis de toutes les consommations énergétiques par bâtiment a été mis en place par Mme Maité VOGEL, Adjointe au Maire. Il apparaît qu'en 2 ans, grâce à l'effort de tous et aux investissements d'économie, la consommation électrique a pu baisser de 41% et la consommation de gaz de 32% permettant ainsi de minimiser l'impact des hausses de tarifs très élevés connus durant la même période et qui se poursuivent. M. le Maire lui adresse ses remerciements pour le bon travail réalisé et informe le Conseil Municipal qu'un courrier a été adressé à toutes les associations utilisatrices de nos salles communales ou autres bâtiments afin de "maintenir la pression" sur les bons gestes à tenir.

- **Parking côté Nord de l'école de Riedwihr**

Une réflexion est en cours pour ajouter 3 places de parking autour de l'école tout en désimperméabilisant 2 places actuelles. Le sujet sera étudié ultérieurement par la Commission Travaux.

- **Remerciements**

M. le Maire remercie Christelle PARMENTIER pour l'excellent travail réalisé durant les 9 années passées comme Secrétaire Générale de mairie à Holtzwihr puis à Porte du Ried et lui souhaite pleine réussite dans son nouveau métier.

La séance est levée à 20h50.